# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 28 JUIN 1871.

44me Année—Vol. XLIV.


DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 28 JUIN 1871.

## ... A L'ENCAN DE CE JOUR.

... détails, voir aux annonces.

... à 10 1/2 heures, sur les lieux—tous ... effets qui se trouvent au 3me, 5me ... de la Maison Nos 40 et 42 de la rue de ... Communes et Gravier.

... Tourné, à 10 1/2 heures, au Bendel ... Pétere, entre Conti et St Louis—... pâtes d'Italie, vins Bendel.

... à 10 1/2 heures, au No 162, rue des Remparts, ... et Dumaine—l'amoublement com.

... Marks & Co., au No 88 de la rue ... marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION :

... Pécastera aujourd'hui, à 10 1/2 ... les Bons, à l'adjudication des ... qui se trouvent au 2me, 3me et ... la batisse Nos. 40 et 42 de la rue ... District.

... Pour les Dames. — La ... stock entier de marchandises ... corsets, No. 172, rue du Canal, ... aujourd'hui, à 10 heures et demie ... jusqu'à ce que ce magnifique ... cette magnifique occasion qui ... par MM. Vincent & Co., encore ... tement que tout le stock en ... vendu sans limite ni réserve.

... imprimer vos Factures, Car ... "Printing Office", ... des rues Camp et Poydras.

## Discours de M. Thiers,

... nous aujourd'hui la fin du ... de la séance du 8 juin de ... nationale. Après le discours ... et le rejet de divers amende... ... a voté le rappel des ... ption contre les familles ... d'Orléans par un vote de ... et la validité des élections ... Joinville et du duc d'Aumale ... 113.

... de M. Thiers est d'une habi... ... Il est impossible de ... toutes les susceptibilités ... ménager les impatiences. Mais, ... prouve surabondamment ... historien de la Révolution ... qui convient à la situation ... confirme dans l'opinion ... n'est pas l'homme de la so... ... seulement l'homme de la tran...

... de croire que l'orateur ... ment désireux d'établir la ... façon permanente. On ... penser que l'essai qu'il ré... ... la majorité de laisser faire ... opinion qu'un résultat né... ... prouver, par une tentative ... que les précédentes, que la ... est impossible en France.

... gent pour la monarchie et lui ... avenir. M. Thiers ne cache pas ... vœu pour la forme de gouver... ... archique constitutionnel, tel ... Angleterre. Il n'a de sévè... ... l'empire, qu'il a combattu ... ans. Et si Pon sondait bien ... ... être y trouverait-on la ... ... la prolongation de la ... ... un moyen de défense ... d'une restauration impé...

... nous reconnaissons volon... ... au-dessus de ces préoc... ... dans l'esprit du chef du ... ... noble, une ambition ... de sauver la France de ... ... l'ont mise la guerre ... guerre civile.

... ment, quelque chose de ... précipiter les solutions, à ... ... à laisser le pays se ... ... Seulement, l'é... ... l'incertitude rend ... ... plus précaire pour permet... ... plet de la confiance et de ... ... affaires.

... de la prolongation du *statu quo*, loin d'être résolue ; elle ... immédiatement et elle va se ... ... ment devant la Chambre ... élections complémen... ... d'un treize membres, ... vendrons alors neuf élections des partis dans la ... ... donner lieu à de nouvelles ...

... une grande concession ... monarchique et il a obtenu ... intérêt de la concorde et ... majorité est renforcée ... élections, elle n'aura ... la sagesse de prolonger ... ... la solution en ... ... un homme dévoué à ... ... servir d'instrument à ... ... Si, au contraire, les ... ... du pays rejetaient ... ... républicaines, il est permis ... *statu quo* sera prolongé. ... du 2 juillet la situation ... ... façon beaucoup plus ...

... SOUSCRIPTION FRAN... ... les membres du bureau ... française au profit des ... ... sont priés de se ré... ... une heure après midi, au ... A. Rocheneau & Cie., pour ... ... du trésorier.

... Les travaux de mise ... St Louis ont commencé ... jours et sont poussés ... grand nombre d'ouvriers ... ce moment à l'exécution ... par l'architecte. M. Es... ... président de l'Association, a ... ... vement son bureau en ... ... le coup d'essai qu'il ré... ... la majorité de laisser faire ... opinion qu'un résultat né... ... prouver, par une tentative ... que les précédentes, que la ... est impossible en France.

... gent pour la monarchie et lui ... avenir. M. Thiers ne cache pas ... vœu pour la forme de gouver... ... archique constitutionnel, tel ... Angleterre. Il n'a de sévè... ... l'empire, qu'il a combattu ... ans. Et si Pon sondait bien ... ... être y trouverait-on la ... ... la prolongation de la ... ... un moyen de défense ... d'une restauration impé...

... nous reconnaissons volon... ... au-dessus de ces préoc... ... dans l'esprit du chef du ... ... noble, une ambition ... de sauver la France de ... ... l'ont mise la guerre ... guerre civile.

... ment, quelque chose de ... précipiter les solutions, à ... ... à laisser le pays se ... ... Seulement, l'é... ... l'incertitude rend ... ... plus précaire pour permet... ... plet de la confiance et de ... ... affaires.

... de la prolongation du *statu quo*, loin d'être résolue ; elle ... immédiatement et elle va se ... ... ment devant la Chambre ... élections complémen... ... d'un treize membres, ... vendrons alors neuf élections des partis dans la ... ... donner lieu à de nouvelles ...

... une grande concession ... monarchique et il a obtenu ... intérêt de la concorde et ... majorité est renforcée ... élections, elle n'aura ... la sagesse de prolonger ... ... la solution en ... ... un homme dévoué à ... ... servir d'instrument à ... ... Si, au contraire, les ... ... du pays rejetaient ... ... républicaines, il est permis ... *statu quo* sera prolongé. ... du 2 juillet la situation ... ... façon beaucoup plus ...

... LA VILLE DE PA... ... de la Ville-Orléans ... à bord de la *Ville de Pa...* ... Prince, nous annon... ... que ce vapeur est arrivé ... mardi, 27 du cou... ... lecteurs seront sans ... cette nouvelle.

... Nous appelons l'at... ... sur la liste des vins ... par la maison Vor Mai... ... Dans cette liste figu... ... du Château du Pape ... ... et en demi-bouteil... ... Margnan et F. Laborde sont ... pour les vins de ce crû ex...

... Le navire *Nouveau*... ... avec une magnifique ... de Bordeaux dont 100 ... la maison J. Mandin, rue ... Vieille-Levée, No 168 ... sont du vin rouge, "Am... ... Frères, offerts à très ... ne trouve pas souvent de ... ... tunisant, en fait de vins, ... ... le bon marché. Nous ... les amateurs à profiter de ... ...

## ...NTAT A MADRID.

... *Espérance*, du 2 juin :

... Les travaux de mise ... St Louis ont commencé ... jours et sont poussés ... grand nombre d'ouvriers ... ce moment à l'exécution ... par l'architecte. M. Es... ... président de l'Association, a ... ... vement son bureau en ... ... le coup d'essai qu'il ré... ... la majorité de laisser faire ... opinion qu'un résultat né... ... prouver, par une tentative ... que les précédentes, que la ... est impossible en France.

... gent pour la monarchie et lui ... avenir. M. Thiers ne cache pas ... vœu pour la forme de gouver... ... archique constitutionnel, tel ... Angleterre. Il n'a de sévè... ... l'empire, qu'il a combattu ... ans. Et si Pon sondait bien ... ... être y trouverait-on la ... ... la prolongation de la ... ... un moyen de défense ... d'une restauration impé...

... nous reconnaissons volon... ... au-dessus de ces préoc... ... dans l'esprit du chef du ... ... noble, une ambition ... de sauver la France de ... ... l'ont mise la guerre ... guerre civile.

... ment, quelque chose de ... précipiter les solutions, à ... ... à laisser le pays se ... ... Seulement, l'é... ... l'incertitude rend ... ... plus précaire pour permet... ... plet de la confiance et de ... ... affaires.

... de la prolongation du *statu quo*, loin d'être résolue ; elle ... immédiatement et elle va se ... ... ment devant la Chambre ... élections complémen... ... d'un treize membres, ... vendrons alors neuf élections des partis dans la ... ... donner lieu à de nouvelles ...

... une grande concession ... monarchique et il a obtenu ... intérêt de la concorde et ... majorité est renforcée ... élections, elle n'aura ... la sagesse de prolonger ... ... la solution en ... ... un homme dévoué à ... ... servir d'instrument à ... ... Si, au contraire, les ... ... du pays rejetaient ... ... républicaines, il est permis ... *statu quo* sera prolongé. ... du 2 juillet la situation ... ... façon beaucoup plus ...

... LA SOUSCRIPTION FRAN... ... les membres du bureau ... française au profit des ... ... sont priés de se ré... ... une heure après midi, au ... A. Rocheneau & Cie., pour ... ... du trésorier.

... Les travaux de mise ... St Louis ont commencé ... jours et sont poussés ... grand nombre d'ouvriers ... ce moment à l'exécution ... par l'architecte. M. Es... ... président de l'Association, a ... ... vement son bureau en ... ... le coup d'essai qu'il ré...

... que les opinions étaient le ... ... Quelques nouveaux sous... ... grossir la liste des ac... ... compromettre que beaucoup ... ... reprendre pouvoir ... ... reprise qui inté... ... la prospérité de ...

... LA VILLE DE PA... ... de la Ville-Orléans ... à bord de la *Ville de Pa...* ... Prince, nous annon... ... que ce vapeur est arrivé ... mardi, 27 du cou... ... lecteurs seront sans ... cette nouvelle.

... Nous appelons l'at... ... sur la liste des vins ... par la maison Vor Mai... ... Dans cette liste figu... ... du Château du Pape ... ... et en demi-bouteil... ... Margnan et F. Laborde sont ... pour les vins de ce crû ex...

... Le navire *Nouveau*... ... avec une magnifique ... de Bordeaux dont 100 ... la maison J. Mandin, rue ... Vieille-Levée, No 168 ... sont du vin rouge, "Am... ... Frères, offerts à très ... ne trouve pas souvent de ... ... tunisant, en fait de vins, ... ... le bon marché. Nous ... les amateurs à profiter de ... ...

## ...NTAT A MADRID.

... *Espérance*, du 2 juin :

... Les travaux de mise ... St Louis ont commencé ... jours et sont poussés ... grand nombre d'ouvriers ... ce moment à l'exécution ... par l'architecte. M. Es... ... président de l'Association, a ... ... vement son bureau en ... ... le coup d'essai qu'il ré...

... que les opinions étaient le ... ... Quelques nouveaux sous... ... grossir la liste des ac... ... compromettre que beaucoup ... ... reprendre pouvoir ... ... reprise qui inté... ... la prospérité de ...

Nlle-Orléans, 27 juin 1871.

A M. FÉLIX LIMET,
*Rédacteur en chef de l'Abeille.*

Ayant été chargée par vous de demander à M. Caron la rétractation de termes injurieux contenus dans un communiqué publié dans l'*Egoïsté* de dimanche dernier, ou une satisfaction qui ne se refuse pas entre gens d'honneur, M. Caron nous a répondu qu'il se refusait à toute rétractation et qu'il se retirait également à la satisfaction demandée en arguant de sa qualité de père de famille et en ajoutant que d'ailleurs il était en principe opposé au duel.

Recevez, mon cher monsieur, l'assurance de notre considération.

CHARLES ROMAN,
J. B. SIGOUX.

A la lettre qui précède nous n'ajouterons qu'une chose : c'est que nous observerons désormais le silence le plus absolu à l'égard d'un homme qui recule devant la responsabilité de ce qu'il écrit.

## Assemblée Nationale.

*Séance du 8 juin 1871.*

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

(Suite du discours de M. Thiers.)

Quant à l'emprunt, ajoute M. Thiers, on ne saurait l'obtenir d'une seule Compagnie, c'est au crédit public tout entier qu'il faut faire appel. Et le crédit public aura confiance dans la France parce qu'il compte sur sa fidélité à remplir ses engagements dans l'avenir. Une seule chose doit y être ajoutée, c'est que nous totdions, que nous maintenons l'ordre parmi nous, je le dis, quelque pénible que soit ce mot prononcé devant vous.—Je prends ma part de ces vérités, comme je vous prie d'en prendre la votre. J'ai émis mes appréhensions, mes doutes sur le grave sujet qui nous préoccupe. Je ne pouvais continuer à porter le fardeau que j'ai assumé sans vous avoir d'abord ouvert mon cœur. J'ai fait le sacrifice de mes perplexités à l'union. Avant-hier, j'hésitais encore sur le parti que je prendrais. Mais je n'ai pu vouloir jeter le pays dans le trouble ou le retirer au remuement du pouvoir dans les circonstances où nous sommes. On ne voudrait pas en ce moment faire un acte politique, mais un acte de générosité envers cette noble maison de Bourbon, dont la destinée a toujours été unie aux destinées de la France, excepté depuis trois quarts de siècle. (Très bien!) Je n'hésite pas à prononcer le nom de la maison de Bourbon, et personne ne saurait hésiter à prononcer ce nom, car n'est-ce pas en mémoire de ses ancêtres, qu'il n'y a pas eu de Français (Très bien! très bien!) Vous ne voulez pas faire un acte politique, vous ne voulez faire qu'un acte généreux. Sans le vouloir, vous faites autre chose.

On dit qu'on veut faire cesser les lois de proscription, et que, s'il y a un gouvernement qui doit se mettre au-dessus, c'est le gouvernement de la République.

Je n'ai jamais appelé les lois de proscription que des lois de précaution, et vous comprendrez si en effet, impossible à deux gouvernements de coexister sur le même sol, à cette l'un de l'autre. Tous les gouvernements qui se sont succédé ont recouru à ces mesures de prévoyance. Le gouvernement de la République, seule, contrairement à mon conseil, a négligé ces précautions, et cette imprudence a profité à qui? à la famille Bonaparte. Voici ce que je dis un jour à celui qui fut plus tard Napoléon III :

" Monseigneur, vous êtes ici malgré moi, vous imprudents qui vous est rappelé ne savent ce qu'ils font ; vous pourrez être leur maître, mais jamais vous ne serez le mien."

Cela posé, je ne suis demandé si je ne pliserais mon dévoir en déférant au conseil de mes amis, et en m'associant au rappel des lois d'exil. Si je n'avais écouté que mes affections personnelles, je n'aurais pas hésité un instant : les princes d'Orléans le savent. J'ai été, je le réitère leur ami ; mais il y a quelque chose que je mets au-dessus de tous les amis, c'est mon pays. (Vifs applaudissements à gauche.)

Or, vous savez la situation et les nécessités qui s'imposent à ce pays.

Je me suis demandé si je pouvais, dans l'abrogation d'une loi avec sécurité pour le pays, continuer M. Thiers. Les maires de Bordeaux, pour moi, reste aujourd'hui ce qu'il était il y a trois mois.

L'honorable chef du pouvoir exécutif examine la situation à l'époque de la réunion de Bordeaux. L'empire avait disparu devant le 4 septembre. Je ne puis en parler avec impartialité, car je n'ai si peu fait partie, non pas par répugnance de m'associer avec les hommes du 4 septembre, mais parce que je n'adoptais pas son principe. Vous oubliez que vous avez tous désiré le 4 septembre et que vous avez été très satisfaits de ce qui l'avait chassé. Le plus grand tort reproché aux hommes du 4 septembre a été de prolonger la guerre. Mais quelle était la situation du gouvernement de Paris? Il devait se défendre. Ce n'était pas à lui de savoir si l'on devait continuer la guerre.

Paris était seulement dans la position d'un brave défenseur, d'une place forte qui s'était énergiquement jusqu'à ce que l'on vienne le secourir. Le tort d'avoir prolongé la guerre a été à ceux fous furieux qui ont voulu faire la guerre quand même, et qui empêché le pays de se prononcer immédiatement par l'organe d'une Assemblée nationale.

Enfin, le gouvernement qui pesait sur la France a disparu, grâce à l'énergie des hommes du gouvernement de Paris, grâce particulièrement à l'énergie de M. Jules Simon. L'Assemblée nationale a fait disparaître le gouvernement dont fous qui voulaient régner, qui régnaient en despotes. A Bordeaux, vous avez voulu offrir ce gouvernement aux mauvais républicains, vous n'avez pas voulu renverser la République. Nous avons accepté le gouvernement de fait et nous avons eu la mission de faire la paix et de rétablir l'ordre. Je suis le plus responsable de tous, et je dois, dans l'accomplissement de mes devoirs, me demander si je marche bien légalement et régulièrement. Personne ne peut douter de ma loyauté. Eh bien! en examinant ma conduite, je puis légalement me rendre cette justice que je ne suis pas sorti du programme que j'ai tracé devant vous à Bordeaux et que vous avez loyalement aussi accepté vous-mêmes.

Je demande qu'il soit entendu que vous ne voulez pas jeter le pays dans de nouvelles convulsions. Vous avez respecté le fait et réservé l'avenir. Voilà les conditions de notre pacte. Pour ma part, j'ai accepté cette situation et les devoirs qu'elle m'imposait. Je ne suis pas changé. Voici quel républicain je suis. J'ai longtemps étudié la forme de gouvernement qui s'appliquerait le mieux à notre pays, et j'avais rêvé, pour ini la monarchie, constitutionnelle comme en Angleterre, où la liberté est plus grande qu'partout ailleurs. Mais, pour que ce régime soit applicable en France, il faut que les princes abdiquent les conséquences de cette forme de gouvernement.

Il faut que les princes se disent qu'à la monarchie, dans les conditions modernes, ne peut être, au fond, qu'un gouvernement du pays par le pays, c'est-à-dire République avec un président héréditaire. (Vifs applaudissements à droite.)

Cette vérité, elle n'a pas été comprise, ajoute M. Thiers. Je disais, il y a quarante ans : " Si l'on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera contraint de passer l'Atlantique."

Les trônes sont tombés deux fois : mais il y a dit mots, ce n'est pas le trône qui est tombé, c'est la Féodalité. Elle se relèvera, mais à une condition : c'est que nous serons sages, profondément sages.—J'ai dit, dans une autre occasion, qu'il n'y avait plus de fautes à commettre. Je ne vous laisse pas dire pour cela que les fautes étaient indispensables, il n'a pas pour les fautes, une abondance qu'on ne saurait dépasser. A Bordeaux, nous nous sommes trouvés devant deux tâches : une qui nous unissait, l'autre qui pouvait nous diviser. Pour celle-ci, nous devons la reculer : pour la première, il fallait faire la paix et rétablir l'union ; il fallait, dans l'administration, faire appel à toutes les bonnes volontés et réfaire l'organisation confiée à des hommes sous, sur le rétablissement de l'armée, nous étions tous d'accord, à l'exception de quelques excentricités. C'était la part du bon sens ; il résumé tant que nous y avons été fidèles, et j'espère que nous y resterons fidèles.

J'ai dit une fois : Dans un gouvernement dit tout le monde qu'on appelle la République, si nous faisons bien, la République en profitera. J'avais pu dire que j'avais réservé, et au pacte de servir la République je serai vernal le moins mal que je pourrai. Je respecte toutes les opinions. Il est loisible de vouloir la République comme de désirer la monarchie.

Cela posé j'ai la conscience d'avoir exécuté fidèlement le pacte conclu et de n'avoir trahi ni la République ni la monarchie et de ne m'être préoccupé que du succès de l'œuvre dont je suis chargé en dehors de toute préoccupation de parti. C'est en agissant ainsi que j'ai pu rendre au pays une armée réorganisée, sans que cette réorganisation ait été inspirée par aucune préférence de parti que j'aurais jugée indigne de la France et de moi. (Applaudissements.)

Vous trouverez en moi un ami invariable de l'armée, comme un père est l'ami de son enfant. Quand le vois ces hommes, et étrangers à toutes nos passions, et si obéissants au devoir je suis touché jusqu'au fond de l'âme, et je cherche partout à améliorer le sort du soldat. Je n'ai demandé à personne dans l'armée, quelle était son opinion. Personne ne m'en accusera.

J'ai reçu la République : je l'ai gardée, je pourrais dire même avec quelque justice ; je l'ai sauvegardée.

Je me suis trouvé devant un grand nombre de députations de la province et de Paris. On accusait cette Assemblée de vouloir renverser la République. J'ai répondu : C'est faux. Oui, c'est faux, car tous les partis ont consenti à ce que je fusse nommé chef de la République française. J'ai dit : dans l'esprit d'un certain nombre, il y a peut-être telle opinion qui changerait. Il y a une majorité des représentants qui a été pour des électeurs monarchiques. Elle n'a pas cédé à cette origine. Elle accepte le fait actuel de la République. J'ai ajouté : Savez-vous ce qui menace la République, ce n'est pas elle, c'est vous. Conduisez-vous avec sagesse, élevez-vous contre les scélérats et vous sauvegarderez la République. (Très bien.)

On m'objectait qu'un jour je n'aurais pas la même influence sur l'Assemblée. J'ai répondu que l'Assemblée m'écouterait loyalement, et que si elle empêchait que je voulusse garder la forme de la République française telle que je l'avais reçue, je lui remettrais les pouvoirs qu'elle m'a donnés. Ce langage a été compris. Il a été reporté à ceux qui m'avaient envoyé leurs mandataires.

Toute la province est restée immobile sur mes provinces. Quand on m'a interpellé, si on m'avait interrogé à cet égard, j'aurais parlé comme je viens de le faire. Si j'ai déposé votre intégrité, dites-le moi. Mais je ne trahirai pas l'avenir, je ne trahirai pas le présent. Si l'on voulait précipiter les solutions on jetterait la France dans une guerre civile, terrible, immédiate. Nous avons obtenu la trêve des partis, c'est à nous de la continuer, et si cette trêve devait être un pali perpétuelle, faudrait-il nous en affliger. Quant à moi, je ferai tout mon possible pour amener cette paix, pour prolonger cette trêve.

Si la monarchie doit se relever dans le pays, je veux que l'on puisse dire que l'essai de la République a été fait loyalement. L'essai de la République n'a jamais réussi. Je demande pardon à ceux qui m'écoutent. Je ne dis pas le mot de République, mais je mets au-dessus de tous les amis, c'est mon pays. (Vifs applaudissements à gauche.)

Or, vous savez la situation et les nécessités qui s'imposent à ce pays.

Je me suis demandé si je pouvais, dans l'abrogation d'une loi avec sécurité pour le pays, continuer M. Thiers. Les maires de Bordeaux, pour moi, reste aujourd'hui ce qu'il était il y a trois mois.

L'honorable chef du pouvoir exécutif examine la situation à l'époque de la réunion de Bordeaux. L'empire avait disparu devant le 4 septembre. Je ne puis en parler avec impartialité, car je n'ai si peu fait partie, non pas par répugnance de m'associer avec les hommes du 4 septembre, mais parce que je n'adoptais pas son principe. Vous oubliez que vous avez tous désiré le 4 septembre et que vous avez été très satisfaits de ce qui l'avait chassé. Le plus grand tort reproché aux hommes du 4 septembre a été de prolonger la guerre. Mais quelle était la situation du gouvernement de Paris? Il devait se défendre. Ce n'était pas à lui de savoir si l'on devait continuer la guerre.

Paris était seulement dans la position d'un brave défenseur, d'une place forte qui s'était énergiquement jusqu'à ce que l'on vienne le secourir. Le tort d'avoir prolongé la guerre a été à ceux fous furieux qui ont voulu faire la guerre quand même, et qui empêché le pays de se prononcer immédiatement par l'organe d'une Assemblée nationale.

Enfin, le gouvernement qui pesait sur la France a disparu, grâce à l'énergie des hommes du gouvernement de Paris, grâce particulièrement à l'énergie de M. Jules Simon. L'Assemblée nationale a fait disparaître le gouvernement dont fous qui voulaient régner, qui régnaient en despotes. A Bordeaux, vous avez voulu offrir ce gouvernement aux mauvais républicains, vous n'avez pas voulu renverser la République. Nous avons accepté le gouvernement de fait et nous avons eu la mission de faire la paix et de rétablir l'ordre. Je suis le plus responsable de tous, et je dois, dans l'accomplissement de mes devoirs, me demander si je marche bien légalement et régulièrement. Personne ne peut douter de ma loyauté. Eh bien! en examinant ma conduite, je puis légalement me rendre cette justice que je ne suis pas sorti du programme que j'ai tracé devant vous à Bordeaux et que vous avez loyalement aussi accepté vous-mêmes.

Je demande qu'il soit entendu que vous ne voulez pas jeter le pays dans de nouvelles convulsions. Vous avez respecté le fait et réservé l'avenir. Voilà les conditions de notre pacte. Pour ma part, j'ai accepté cette situation et les devoirs qu'elle m'imposait. Je ne suis pas changé. Voici quel républicain je suis. J'ai longtemps étudié la forme de gouvernement qui s'appliquerait le mieux à notre pays, et j'avais rêvé, pour ini la monarchie, constitutionnelle comme en Angleterre, où la liberté est plus grande qu'partout ailleurs. Mais, pour que ce régime soit applicable en France, il faut que les princes abdiquent les conséquences de cette forme de gouvernement.

Il faut que les princes se disent qu'à la monarchie, dans les conditions modernes, ne peut être, au fond, qu'un gouvernement du pays par le pays, c'est-à-dire République avec un président héréditaire. (Vifs applaudissements à droite.)

Cette vérité, elle n'a pas été comprise, ajoute M. Thiers. Je disais, il y a quarante ans : " Si l'on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera contraint de passer l'Atlantique."

Les trônes sont tombés deux fois : mais il y a dit mots, ce n'est pas le trône qui est tombé, c'est la Féodalité. Elle se relèvera, mais à une condition : c'est que nous serons sages, profondément sages.—J'ai dit, dans une autre occasion, qu'il n'y avait plus de fautes à commettre. Je ne vous laisse pas dire pour cela que les fautes étaient indispensables, il n'a pas pour les fautes, une abondance qu'on ne saurait dépasser. A Bordeaux, nous nous sommes trouvés devant deux tâches : une qui nous unissait, l'autre qui pouvait nous diviser. Pour celle-ci, nous devons la reculer : pour la première, il fallait faire la paix et rétablir l'union ; il fallait, dans l'administration, faire appel à toutes les bonnes volontés et réfaire l'organisation confiée à des hommes sous, sur le rétablissement de l'armée, nous étions tous d'accord, à l'exception de quelques excentricités. C'était la part du bon sens ; il résumé tant que nous y avons été fidèles, et j'espère que nous y resterons fidèles.

J'ai dit une fois : Dans un gouvernement dit tout le monde qu'on appelle la République, si nous faisons bien, la République en profitera. J'avais pu dire que j'avais réservé, et au pacte de servir la République je serai vernal le moins mal que je pourrai. Je respecte toutes les opinions. Il est loisible de vouloir la République comme de désirer la monarchie.

Cela posé j'ai la conscience d'avoir exécuté fidèlement le pacte conclu et de n'avoir trahi ni la République ni la monarchie et de ne m'être préoccupé que du succès de l'œuvre dont je suis chargé en dehors de toute préoccupation de parti. C'est en agissant ainsi que j'ai pu rendre au pays une armée réorganisée, sans que cette réorganisation ait été inspirée par aucune préférence de parti que j'aurais jugée indigne de la France et de moi. (Applaudissements.)

Vous trouverez en moi un ami invariable de l'armée, comme un père est l'ami de son enfant. Quand le vois ces hommes, et étrangers à toutes nos passions, et si obéissants au devoir je suis touché jusqu'au fond de l'âme, et je cherche partout à améliorer le sort du soldat. Je n'ai demandé à personne dans l'armée, quelle était son opinion. Personne ne m'en accusera.

J'ai reçu la République : je l'ai gardée, je pourrais dire même avec quelque justice ; je l'ai sauvegardée.

Je me suis trouvé devant un grand nombre de députations de la province et de Paris. On accusait cette Assemblée de vouloir renverser la République. J'ai répondu : C'est faux. Oui, c'est faux, car tous les partis ont consenti à ce que je fusse nommé chef de la République française. J'ai dit : dans l'esprit d'un certain nombre, il y a peut-être telle opinion qui changerait. Il y a une majorité des représentants qui a été pour des électeurs monarchiques. Elle n'a pas cédé à cette origine. Elle accepte le fait actuel de la République. J'ai ajouté : Savez-vous ce qui menace la République, ce n'est pas elle, c'est vous. Conduisez-vous avec sagesse, élevez-vous contre les scélérats et vous sauvegarderez la République. (Très bien.)

On m'objectait qu'un jour je n'aurais pas la même influence sur l'Assemblée. J'ai répondu que l'Assemblée m'écouterait loyalement, et que si elle empêchait que je voulusse garder la forme de la République française telle que je l'avais reçue, je lui remettrais les pouvoirs qu'elle m'a donnés. Ce langage a été compris. Il a été reporté à ceux qui m'avaient envoyé leurs mandataires.

Toute la province est restée immobile sur mes provinces. Quand on m'a interpellé, si on m'avait interrogé à cet égard, j'aurais parlé comme je viens de le faire. Si j'ai déposé votre intégrité, dites-le moi. Mais je ne trahirai pas l'avenir, je ne trahirai pas le présent. Si l'on voulait précipiter les solutions on jetterait la France dans une guerre civile, terrible, immédiate. Nous avons obtenu la trêve des partis, c'est à nous de la continuer, et si cette trêve devait être un pali perpétuelle, faudrait-il nous en affliger. Quant à moi, je ferai tout mon possible pour amener cette paix, pour prolonger cette trêve.

Si la monarchie doit se relever dans le pays, je veux que l'on puisse dire que l'essai de la République a été fait loyalement. L'essai de la République n'a jamais réussi. Je demande pardon à ceux qui m'écoutent. Je ne dis pas le mot de République, mais je mets au-dessus de tous les amis, c'est mon pays. (Vifs applaudissements à gauche.)

Or, vous savez la situation et les nécessités qui s'imposent à ce pays.

Je me suis demandé si je pouvais, dans l'abrogation d'une loi avec sécurité pour le pays, continuer M. Thiers. Les maires de Bordeaux, pour moi, reste aujourd'hui ce qu'il était il y a trois mois.

L'honorable chef du pouvoir exécutif examine la situation à l'époque de la réunion de Bordeaux. L'empire avait disparu devant le 4 septembre. Je ne puis en parler avec impartialité, car je n'ai si peu fait partie, non pas par répugnance de m'associer avec les hommes du 4 septembre, mais parce que je n'adoptais pas son principe. Vous oubliez que vous avez tous désiré le 4 septembre et que vous avez été très satisfaits de ce qui l'avait chassé. Le plus grand tort reproché aux hommes du 4 septembre a été de prolonger la guerre. Mais quelle était la situation du gouvernement de Paris? Il devait se défendre. Ce n'était pas à lui de savoir si l'on devait continuer la guerre.

Paris était seulement dans la position d'un brave défenseur, d'une place forte qui s'était énergiquement jusqu'à ce que l'on vienne le secourir. Le tort d'avoir prolongé la guerre a été à ceux fous furieux qui ont voulu faire la guerre quand même, et qui empêché le pays de se prononcer immédiatement par l'organe d'une Assemblée nationale.

Enfin, le gouvernement qui pesait sur la France a disparu, grâce à l'énergie des hommes du gouvernement de Paris, grâce particulièrement à l'énergie de M. Jules Simon. L'Assemblée nationale a fait disparaître le gouvernement dont fous qui voulaient régner, qui régnaient en despotes. A Bordeaux, vous avez voulu offrir ce gouvernement aux mauvais républicains, vous n'avez pas voulu renverser la République. Nous avons accepté le gouvernement de fait et nous avons eu la mission de faire la paix et de rétablir l'ordre. Je suis le plus responsable de tous, et je dois, dans l'accomplissement de mes devoirs, me demander si je marche bien légalement et régulièrement. Personne ne peut douter de ma loyauté. Eh bien! en examinant ma conduite, je puis légalement me rendre cette justice que je ne suis pas sorti du programme que j'ai tracé devant vous à Bordeaux et que vous avez loyalement aussi accepté vous-mêmes.

Je demande qu'il soit entendu que vous ne voulez pas jeter le pays dans de nouvelles convulsions. Vous avez respecté le fait et réservé l'avenir. Voilà les conditions de notre pacte. Pour ma part, j'ai accepté cette situation et les devoirs qu'elle m'imposait. Je ne suis pas changé. Voici quel républicain je suis. J'ai longtemps étudié la forme de gouvernement qui s'appliquerait le mieux à notre pays, et j'avais rêvé, pour ini la monarchie, constitutionnelle comme en Angleterre, où la liberté est plus grande qu'partout ailleurs. Mais, pour que ce régime soit applicable en France, il faut que les princes abdiquent les conséquences de cette forme de gouvernement.

Il faut que les princes se disent qu'à la monarchie, dans les conditions modernes, ne peut être, au fond, qu'un gouvernement du pays par le pays, c'est-à-dire République avec un président héréditaire. (Vifs applaudissements à droite.)

Cette vérité, elle n'a pas été comprise, ajoute M. Thiers. Je disais, il y a quarante ans : " Si l'on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera contraint de passer l'Atlantique."

Les trônes sont tombés deux fois : mais il y a dit mots, ce n'est pas le trône qui est tombé, c'est la Féodalité. Elle se relèvera, mais à une condition : c'est que nous serons sages, profondément sages.—J'ai dit, dans une autre occasion, qu'il n'y avait plus de fautes à commettre. Je ne vous laisse pas dire pour cela que les fautes étaient indispensables, il n'a pas pour les fautes, une abondance qu'on ne saurait dépasser. A Bordeaux, nous nous sommes trouvés devant deux tâches : une qui nous unissait, l'autre qui pouvait nous diviser. Pour celle-ci, nous devons la reculer : pour la première, il fallait faire la paix et rétablir l'union ; il fallait, dans l'administration, faire appel à toutes les bonnes volontés et réfaire l'organisation confiée à des hommes sous, sur le rétablissement de l'armée, nous étions tous d'accord, à l'exception de quelques excentricités. C'était la part du bon sens ; il résumé tant que nous y avons été fidèles, et j'espère que nous y resterons fidèles.

J'ai dit une fois : Dans un gouvernement dit tout le monde qu'on appelle la République, si nous faisons bien, la République en profitera. J'avais pu dire que j'avais réservé, et au pacte de servir la République je serai vernal le moins mal que je pourrai. Je respecte toutes les opinions. Il est loisible de vouloir la République comme de désirer la monarchie.

Cela posé j'ai la conscience d'avoir exécuté fidèlement le pacte conclu et de n'avoir trahi ni la République ni la monarchie et de ne m'être préoccupé que du succès de l'œuvre dont je suis chargé en dehors de toute préoccupation de parti. C'est en agissant ainsi que j'ai pu rendre au pays une armée réorganisée, sans que cette réorganisation ait été inspirée par aucune préférence de parti que j'aurais jugée indigne de la France et de moi. (Applaudissements.)

Vous trouverez en moi un ami invariable de l'armée, comme un père est l'ami de son enfant. Quand le vois ces hommes, et étrangers à toutes nos passions, et si obéissants au devoir je suis touché jusqu'au fond de l'âme, et je cherche partout à améliorer le sort du soldat. Je n'ai demandé à personne dans l'armée, quelle était son opinion. Personne ne m'en accusera.

J'ai reçu la République : je l'ai gardée, je pourrais dire même avec quelque justice ; je l'ai sauvegardée.

Je me suis trouvé devant un grand nombre de députations de la province et de Paris. On accusait cette Assemblée de vouloir renverser la République. J'ai répondu : C'est faux. Oui, c'est faux, car tous les partis ont consenti à ce que je fusse nommé chef de la République française. J'ai dit : dans l'esprit d'un certain nombre, il y a peut-être telle opinion qui changerait. Il y a une majorité des représentants qui a été pour des électeurs monarchiques. Elle n'a pas cédé à cette origine. Elle accepte le fait actuel de la République. J'ai ajouté : Savez-vous ce qui menace la République, ce n'est pas elle, c'est vous. Conduisez-vous avec sagesse, élevez-vous contre les scélérats et vous sauvegarderez la République. (Très bien.)

On m'objectait qu'un jour je n'aurais pas la même influence sur l'Assemblée. J'ai répondu que l'Assemblée m'écouterait loyalement, et que si elle empêchait que je voulusse garder la forme de la République

## PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

**Décret de l'Empereur sur l'armée d'occupation en France.**

**Entrée de Victor-Emmanuel à Rome le 2 juillet.**

**Cette nouvelle est contredite dans une dépêche au "World."**

**Réponse du Pape aux Catholiques de France.**

**Son opinion sur les catholiques libéraux.**

**Il faut les redouter autant que des communistes.**

**Arrivée du vapeur "La Ville-de-Paris" à sa destination.**

NOUVELLES EUROPÉENNES.

(New York, 27. Dépêche au *World.*)

Florence, 27.—Ni le roi ni le gouvernement n'iront à Rome le 1er juillet. Le 1er octobre est maintenant le jour désigné pour le transfert de la capitale. Les cercles diplomatiques pensent que le transfert n'aura jamais lieu.

Berlin, 27 juin—L'Empereur a décrété la dissolution des combinaisons actuelles d'armée en France, et la formation de toutes les troupes allemandes qui s'y trouvent, en une armée qui sera appelée l'armée d'occupation de France, sous le commandement de Mantenffel.

Florence, 27 juin—Victor Emmanuel va à Naples demain, et de là à Rome. Il fera son entrée dans la ville sainte, le 2 juillet.

Londres, 27 juin—Les mineurs en grève dans les Galles du Sud sont maintenant au nombre de 9000. Pas de perspective d'arrangement jusqu'à présent.

Versailles, 27 juin—La Prusse, en réponse à une adresse de sympathie des catholiques français, loue beaucoup le zèle qu'ils montrent pour la cause de l'Eglise et pour la science. Il désapprouve les catholiques libéraux comme aussi aussi formidable qu'une révolution ou une Commune.

Vienne, 27 juin—Le ministre des finances annonce que la loi sur la taxe du gouvernement par des estimations définitives présentées au parlement.

Londres, 27 juin—On sait qu'il y a des fortes sympathies à